



## Climat: le vaste plan de la Ville pour assainir les écoles lausannoises

### ECLAIRAGE

06.10.2019 –

Charaf Abdessemed

Des travaux de rénovation et d'efficacité énergétiques vont être menés dans les 110 bâtiments scolaires - collèges et écoles - de Lausanne.

Inscrits dans le cadre du plan climat de la Municipalité qui vise la neutralité carbone à 2030, ils dureront une bonne décennie et coûteront entre 300 et 400 millions de francs.

Pour le Service des écoles qui en assure la responsabilité, l'enjeu est de gérer une planification complexe, en perturbant le moins possible les enseignements.



*Le collège de St-Roch a été bâti en... 1874.*

*En médaillon, Barbara de Kerchove, cheffe du service des Ecoles, en charge du plan d'assainissement des bâtiments scolaires. VILLE DE LAUSANNE/CARP*



• «Certains travaux ne pourront être effectués que pendant les vacances»

Barbara de Kerchove, cheffe du service des écoles

Cela va être un chantier pharaonique au cœur de Lausanne. Et plus de 300 millions de francs seront dépensés à cet effet, en une dizaine d'années, et même 400 millions à l'horizon 2040.

Sauf que vous n'en verrez rien, ou si peu. Car pour conséquents qu'ils soient, ces investissements seront disséminés un peu partout dans la ville et lissés sur une bonne décennie. D'ici 2030, en effet, les quelque 110 bâtiments scolaires de Lausanne, répartis sur pas moins de 50 sites sur tout le territoire communal, vont subir un lifting bienvenu. Plus qu'un lifting en réalité puisqu'ils vont faire l'objet d'un vaste plan d'assainissement énergétique. En fonction de chaque site, seront ainsi mis en route une multitude de rénovations : changement des vitrages, isolation des murs autour, assainissement et végétalisation des toitures, installation de panneaux solaires, généralisation du chauffage à distance, réaménagement des préaux...

### **Pas aux normes**

Tous ces travaux, qui vont donc affecter le quotidien des 14'000 élèves et collégiens lausannois et de leurs 1500 enseignants, seront le résultat d'un vaste plan d'assainissement des bâtiments scolaires, lui-même partie intégrante du Plan climat annoncé le mois dernier par la Municipalité. Car le parc scolaire de Lausanne n'est à l'évidence pas aux normes actuelles d'efficacité énergétique: nombre d'édifices ont plus d'un siècle, d'autres ont été construits relativement à la va-vite dans les années 70, à une époque où le pétrole était bon marché et où les préoccupations climatiques n'étaient pas à l'ordre du jour. A titre d'exemple, le simple changement du vitrage du Collège de Montoie, permettrait une économie totale d'énergie de... 65 à 70%. C'est dire donc l'importance d'un tel plan d'assainissement inscrit dans le cadre de la politique climatique de la Ville, dont l'ambition est d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2030.

L'assainissement du parc scolaire est également une réponse de la Municipalité au postulat déposé en 2014 par le conseil communal Julien Eggenberger qui appelait à une meilleure planification des bâtiments face aux enjeux induits par la croissance démographique et les nécessités d'entretien du patrimoine scolaire.

«La rénovation des bâtiments scolaires s’inscrit en effet dans une double perspective, explique Barbara de Kerchove, cheffe du Service des écoles primaires et secondaires, en charge de ce vaste programme de rénovation. A la fois de répondre au postulat de M. Eggenberger qui relayait les légitimes inquiétudes des milieux concernés et de répondre aux enjeux climatiques majeurs des années à venir.»

Première étape, menée depuis environ une année : faire un état des lieux de chaque édifice afin d’identifier les actions à mener mais aussi les priorités, tant certains bâtiments comme les collèges de Montoie, de la Barre ou de Saint-Roch nécessitent des rénovations pressantes.

### **Planification**

Alors que certains travaux ont déjà commencé, portant en particulier sur l’isolation, la tâche à venir est aussi ambitieuse que complexe. Sur le plan des procédures des crédits-cadre doivent encore être demandés pour sanctuariser les investissements, tandis qu’un important travail de planification doit être consenti, en collaboration avec le service d’architecture de la Ville: «Certains travaux ne peuvent être effectués que pendant les vacances estivales, explique Barbara de Kerchove. Sur dix ans, cela fait donc à peine dix étés, et il n’est pas sûr que cela suffise vu l’ampleur de certains chantiers. C’est pour cela que dans certains cas, pour circonscrire les nuisances que subiront les enseignants et les élèves, nous pourrions être amenés à déplacer certaines classes par tournus, le temps que les travaux soient menés à bien ».

## **Rénovations et futurs bâtiments**

Plusieurs chantiers sont d’ores et déjà prévus au plan des investissements relatifs à l’assainissement des bâtiments scolaires: rénovation des collèges de St-Roch et de Montriond (CHF 25.2 millions) et, dans le cadre du cinquième crédit-cadre (CHF 18 millions), assainissements des bâtiments des sites de Montoie et de la Barre ainsi que de plusieurs salles de gymnastique et de rythmique. Des installations photovoltaïques seront en outre prévues sur les toitures des bâtiments scolaires, en fonction des surfaces à disposition, rénovées selon les normes en vigueur. Enfin, toutes les nouvelles constructions et extensions de bâtiments scolaires prévues répondront aux critères Minergie. Evidemment, l’ensemble de ces projets ne pourront être réalisés que si les rapports préavis Eggenberger et Plan climat, ainsi que le budget 2020, seront adoptés par le Conseil communal.